

NON CLASSÉ

Contrôle technique des VUL

29 SEPTEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

DATE DU CONTRÔLE
12/02/2008

634099
NATURE DU CONTRÔLE
Visite technique périodique

CONTRÔLE INITIAL

PROCÈS-VERBAL N° :
ÉMIS PAR L'INSTALLATION N° :
DATE :

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE
S027G08

N° D'ACCÈS : C.F.

ADRESSE :
RUE HENRI BECQUEREL
PARC SCIENTIFIQUE DE LA FORÊT
CHATELAIN
75016 PARIS

RÉSULTATS DU CONTRÔLE
Procès-verbal - Page 1 Sur 1

Documents présentés
A1 - Carte grise

1 - Défauts à corriger avec contre-vis
5.3.2.1.4 PNEUMATIQUE : Usure l'essieu AVG

2 - Défauts à corriger sans contre-vis
1.4.4.1.1 PLAQUETTE DE FREIN
4.2.3.1.2 FEU ANTIBROUILLE
5.3.2.1.3 PNEUMATIQUE : Déformations
5.1.3.1.3 PLANCHER : Déformation

Ce procès-verbal constitue

La directive sur le contrôle technique des véhicules utilitaires légers (VUL) circulant dans l'Union Européenne, a été modifiée.

La [directive de 2014](#) du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 relative au contrôle technique routier des VUL circulant dans l'Union, est modifiée par deux directives déléguées ([ici](#) et [là](#)) parues au Journal officiel de l'Union Européenne le 27 septembre.



- Elles visent notamment à « mettre à jour certaines désignations de la catégorie de véhicules » visés dans la directive de 2014
- Faire figurer le système eCall [système d’urgence fondé sur le numéro 112] dans la liste des éléments à contrôler.